

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 29 juin 2015 portant dissolution du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Tours (Indre-et-Loire) et création corrélative du détachement atelier automobile police nationale de Tours (Indre-et-Loire)**

NOR : INTJ1511250A

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense,  
Vu le code de la sécurité intérieure,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Le centre de soutien automobile de la gendarmerie de Tours (Indre-et-Loire) est dissous à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015. Corrélativement, le détachement atelier automobile police nationale de Tours (Indre-et-Loire) est créé à la même date.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 juin 2015.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général de corps d'armée,*  
*directeur des opérations et de l'emploi,*  
M. PATTIN